



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00266

Numéro SIREN : 319 531 034

Nom ou dénomination : SO.RA.DIS.

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2017 sous le numéro de dépôt 3962



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

2017003962



SORADIS

50, Rue Georges Guynemer
Z.A.C. le Blanc Carroi

S.A.S. au capital de 320 142 €
R.C.S. TOURS 319 531 034

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Octobre 2015 au 30 Septembre 2016

certifié conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	32 308 008	11 562 162	20 745 846	19 371 945
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	116 655	75 743	40 912	35 848
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	101 219	75 743	25 476	20 412
FONDS COMMERCIAL (1)	15 436		15 436	15 436
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 576 977	11 486 418	19 090 558	17 805 454
TERRAINS	1 947 200	41 877	1 905 322	1 911 857
CONSTRUCTIONS	19 422 104	5 520 330	13 901 774	12 358 200
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 512 856	4 785 160	2 727 695	2 649 175
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 689 816	1 139 049	550 767	730 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				155 986
AVANCES ET ACOMPTES	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 614 374		1 614 374	1 530 642
TITRES IMMOBILISES DIVERS	749 565		749 565	715 409
PRETS	245 479		245 479	220 551
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	619 329		619 329	594 680
ACTIF CIRCULANT	12 025 368		12 025 368	11 439 530
STOCKS ET EN-COURS	6 564 525		6 564 525	5 939 451
MARCHANDISES	6 564 525		6 564 525	5 939 451
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	130 965		130 965	19 680
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 325 684		1 325 684	928 563
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	312 313		312 313	225 288
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 013 370		1 013 370	703 275
CREANCES DIVERSES (3)	423 842		423 842	361 278
DISPONIBILITES	3 438 133		3 438 133	4 057 913
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	142 217		142 217	132 643
TOTAL GENERAL	44 333 377	11 562 162	32 771 214	30 811 476
(1) Dont droit de bail			22 881	23 281
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 934 724	9 046 495
CAPITAL	320 142	320 142
RESERVES	8 225 352	7 276 382
RESERVE LEGALE	32 014	32 014
AUTRES RESERVES	8 193 338	7 244 368
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 389 229	1 449 969
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 934 724	9 046 495
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	162 938	126 938
PROVISIONS POUR RISQUES	66 938	66 938
PROVISIONS POUR CHARGES	96 000	60 000
DETTES (1)	22 673 551	21 638 041
DETTES FINANCIERES (2)	14 938 762	14 382 125
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	14 357 335	13 658 383
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	581 427	723 742
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	198 087	202 721
DETTES D'EXPLOITATION	7 375 471	6 972 481
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 026 322	4 692 272
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 329 569	2 273 043
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	19 580	7 164
DETTES DIVERSES	161 230	80 713
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	159 616	79 107
AUTRES DETTES DIVERSES	1 613	1 606
TOTAL GENERAL	32 771 214	30 811 476
(1) Dont à plus d'un an	12 389 300	11 917 858
Dont à moins d'un an	10 284 251	9 720 183
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	15	3



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	61 967 104	61 032 508
VENTES DE MARCHANDISES	60 983 778	59 973 024
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	730 066	538 534
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	61 713 844	60 511 558
REPRISES SUR PROVISIONS	9 677	97 260
TRANSFERTS DE CHARGES	75 121	152 303
AUTRES PRODUITS	168 460	271 386
CHARGES D'EXPLOITATION	59 413 718	58 291 940
ACHATS DE MARCHANDISES	46 612 620	45 550 855
VARIATION DES STOCKS	(625 073)	(329 892)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	100 119	108 947
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 324 658	4 106 672
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 096 223	1 137 280
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 771 448	4 569 459
CHARGES SOCIALES	1 492 903	1 397 914
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 594 541	1 515 282
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 000	60 000
AUTRES CHARGES	10 277	175 420
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 553 385	2 740 568
PRODUITS FINANCIERS	64 714	68 558
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 003	11 758
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	49 628	54 379
REPRISES SUR PROVISIONS	7 622	
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1 459	2 421
CHARGES FINANCIERES	112 352	132 374
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	112 352	132 374
RESULTAT FINANCIER	(47 638)	(63 815)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 505 747	2 676 752



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 000 10 000	17 613 17 613
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	83 326 68 211 8 455 6 659	175 720 91 568 17 212 66 938
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(73 326)	(158 106)
PARTICIPATION DES SALAIRES	386 981	414 695
IMPOTS SUR LES BENEFICES	656 211	653 981
<i>Total des produits</i>	<i>62 041 818</i>	<i>61 118 680</i>
<i>Total des charges</i>	<i>60 652 589</i>	<i>59 668 710</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 389 229	1 449 969
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La filiale SARL CHINON BRICOLAGE a été dissoute le 05/04/2016.

La société a procédé à des travaux d'agrandissement sur l'exercice. La surface de vente est passée de 7 650 m² à 9 150 m². L'investissement s'élève à 3 004 K€ intégralement financé par emprunt.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 8 ans
- Agencements des constructions :	5 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	3 à 18 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 3 000 actions représentant un capital de 320 142.94 euros.

Fonds commercial

* Musée du vin	Acquisition le 30/06/2004	15 436
----------------	---------------------------	--------

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	115 581	6 875	5 800	116 656
Immobilisations corporelles	29 696 687	2 891 197	2 010 906	30 576 978
Immobilisations financières - titres	723 032	34 156	7 622	749 566
Immobilisations financières - créances	815 232	52 696	3 119	864 809
	31 350 532	2 979 054	2 021 578	32 308 009

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 732	1 811	5 800	75 743
Immobilisations corporelles	11 891 232	1 599 389	2 004 203	11 486 419
	11 970 964	1 601 200 (*)	2 010 003	11 562 162
(*) Dont dotation : . linéaire		1 594 541		
. dégressive				
. exceptionnelle		6 659		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	126 939	36 000		162 939
Dépréciations de l'actif immobilisé	7 622		7 622	
Dépréciations de l'actif circulant	9 677		9 677	
	144 238	36 000 (*)	17 299 (*)	162 939
(*) Dont : . exploitation		36 000	9 677	
. financier			7 622	
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige lié à des sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux pour un montant de 66 938.73 € (37 895.15 € au titre de 2009 et 29 043.58 € au titre de 2010) ;
- à une provision concernant la destruction de l'ancien magasin pour un montant de 96 000 €.

La dotation de l'exercice correspond à un complément de provision concernant la destruction de l'ancien magasin pour 36 000 €.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	864 809	22 861	841 948
Acomptes versés sur commandes	130 966	130 966	
Créances d'exploitation	1 325 684	1 325 684	
Créances diverses	423 843	423 843	
Charges constatées d'avance	142 217	142 217	
	2 887 519	2 045 571	841 948

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 940	1 940		
Emprunts bancaires (1)	14 355 396	1 984 990	7 233 591	5 136 816
Emprunts & dettes financières divers (2)	581 427	562 533		18 894
Avances, acompte reçus sur commandes	198 087	198 087		
Dettes d'exploitation	7 375 472	7 375 472		
Dettes diverses	161 230	161 230		
Produits constatés d'avance				
	22 673 551	10 284 251	7 233 591	5 155 710
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 925
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				2 583 834
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 886 455
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				562 533

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	24
- Employés	142
	180

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2016.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 239 615, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution de fonds de roulement.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 244 582 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	833	10 000
Dotation exceptionnelle sur mise au rebut	6 659	-
Cession immobilisations financières	7 622	-
Taxe sur les ventes de vidéogrammes	20 981	-
Contrôle URSSAF	45 218	-
Amendes et pénalités	2 012	-
	83 326	10 000

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	165 648
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	221 333
	<u>386 981</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal a pris fin suite à la dissolution de la filiale CHINON BRICOLAGE.

La charge d'intégration fiscale se décompose ainsi :

- Déneutralisation de l'abandon de créance	29 766
--	--------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	818 867
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-162 656
	656 211

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	285 387
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	285 099

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, promesse d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 14 355 396 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 078 301	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	208 301	208 301
Autres engagements (crédit de trésorerie débloqué)	1 500 000	1 500 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 3 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 33.23 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 340 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Reprise prov. sur immobilisations financières	-	7 622
Charges exceptionnelles	-	7 622

Société établissant des comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

**DÉPÔT AU
GREFFE**

SORADIS

Société par Actions Simplifiée

50 rue Georges Guynemer
ZAC Le Blanc Carroi
37500 CHINON

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2016

SORADIS

Société par Actions Simplifiée

50 rue Georges Guynemer
ZAC Le Blanc Carroi
37500 CHINON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SORADIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

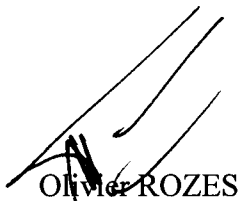
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Tours, le 16 mars 2017

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



OLIVIER ROZES

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de Résultat

Annexe



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois			Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	32 308 008	11 562 162	20 745 846	19 371 945
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	116 655	75 743	40 912	35 848
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	101 219	75 743	25 476	20 412
FONDS COMMERCIAL (1)	15 436		15 436	15 436
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 576 977	11 486 418	19 090 558	17 805 454
TERRAINS	1 947 200	41 877	1 905 322	1 911 857
CONSTRUCTIONS	19 422 104	5 520 330	13 901 774	12 358 200
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	7 512 856	4 785 160	2 727 695	2 649 175
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 689 816	1 139 049	550 767	730 233
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				155 986
AVANCES ET ACOMPTES	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 614 374		1 614 374	1 530 642
TITRES IMMOBILISES DIVERS	749 565		749 565	715 409
PRETS	245 479		245 479	220 551
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	619 329		619 329	594 680
ACTIF CIRCULANT	12 025 368		12 025 368	11 439 530
STOCKS ET EN-COURS	6 564 525		6 564 525	5 939 451
MARCHANDISES	6 564 525		6 564 525	5 939 451
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	130 965		130 965	19 680
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 325 684		1 325 684	928 563
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	312 313		312 313	225 288
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 013 370		1 013 370	703 275
CREANCES DIVERSES (3)	423 842		423 842	361 278
DISPONIBILITES	3 438 133		3 438 133	4 057 913
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	142 217		142 217	132 643
TOTAL GENERAL	44 333 377	11 562 162	32 771 214	30 811 476
(1) Dont droit au bail			22 861	23 281
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 934 724	9 046 495
CAPITAL	320 142	320 142
RESERVES	8 225 352	7 276 382
RESERVE LEGALE	32 014	32 014
AUTRES RESERVES	8 193 338	7 244 368
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 389 229	1 449 969
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 934 724	9 046 495
 PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	 162 938	 126 938
PROVISIONS POUR RISQUES	66 938	66 938
PROVISIONS POUR CHARGES	96 000	60 000
 DETTES (1)	 22 673 551	 21 638 041
DETTES FINANCIERES (2)	14 938 762	14 382 125
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	14 357 335	13 658 383
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	581 427	723 742
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	198 087	202 721
DETTES D'EXPLOITATION	7 375 471	6 972 481
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 026 322	4 692 272
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 329 569	2 273 043
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	19 580	7 164
DETTES DIVERSES	161 230	80 713
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	159 616	79 107
AUTRES DETTES DIVERSES	1 613	1 606
 TOTAL GENERAL	 32 771 214	 30 811 476
 (1) Dont à plus d'un an	 12 389 300	 11 917 858
Dont à moins d'un an	10 284 251	9 720 183
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	15	3



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (SERVICES) MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	61 967 104 60 983 778 730 066 61 713 844 9 677 75 121 168 460 59 413 718 46 612 620 (625 073) 100 119 4 324 658 1 096 223 4 771 448 1 492 903 1 594 541 36 000 10 277	61 032 508 59 973 024 538 534 60 511 558 97 260 152 303 271 386 58 291 940 45 550 855 (329 892) 108 947 4 106 672 1 137 280 4 569 459 1 397 914 1 515 282 60 000 175 420
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 553 385	2 740 568
PRODUITS FINANCIERS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS REPRISES SUR PROVISIONS PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES RESULTAT FINANCIER	64 714 6 003 49 628 7 622 1 459 112 352 112 352 (47 638)	68 558 11 758 54 379 2 421 132 374 132 374 (63 815)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 505 747	2 676 752



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/09/16 Durée 12 mois	Clôture au 30/09/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 000 10 000	17 613 17 613
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	83 326 68 211 8 455 6 659	175 720 91 568 17 212 66 938
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(73 326)	(158 106)
PARTICIPATION DES SALAIRES	386 981	414 695
IMPOTS SUR LES BENEFICES	656 211	653 981
<i>Total des produits</i> <i>Total des charges</i>	<i>62 041 818</i> <i>60 652 589</i>	<i>61 118 680</i> <i>59 668 710</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 389 229	1 449 969
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La filiale SARL CHINON BRICOLAGE a été dissoute le 05/04/2016.

La société a procédé à des travaux d'agrandissement sur l'exercice. La surface de vente est passée de 7 650 m² à 9 150 m². L'investissement s'élève à 3 004 K€ intégralement financé par emprunt.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 15 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 8 ans
- Agencements des constructions :	5 à 25 ans	- Matériel de bureau :	3 à 8 ans
- Agencements divers :	3 à 18 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 3 000 actions représentant un capital de 320 142.94 euros.

Fonds commercial

* Musée du vin	Acquisition le 30/06/2004	15 436
----------------	---------------------------	--------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	115 581	6 875	5 800	116 656
Immobilisations corporelles	29 696 687	2 891 197	2 010 906	30 576 978
Immobilisations financières - titres	723 032	34 156	7 622	749 566
Immobilisations financières - créances	815 232	52 696	3 119	864 809
	31 350 532	2 979 054	2 021 578	32 308 009

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 732	1 811	5 800	75 743
Immobilisations corporelles	11 891 232	1 599 389	2 004 203	11 486 419
	11 970 964	1 601 200 (*)	2 010 003	11 562 162
(*) Dont dotation : . linéaire		1 594 541		
. dégressive				
. exceptionnelle		6 659		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	126 939	36 000		162 939
Dépréciations de l'actif immobilisé	7 622		7 622	
Dépréciations de l'actif circulant	9 677		9 677	
	144 238	36 000 (*)	17 299 (*)	162 939
(*) Dont : . exploitation		36 000	9 677	
. financier			7 622	
. exceptionnel				

(1) Les provisions pour risques et charges correspondent :

- à un litige lié à des sommes perçues de fournisseurs dans le cadre d'accords commerciaux pour un montant de 66 938.73 € (37 895.15 € au titre de 2009 et 29 043.58 € au titre de 2010) ;
- à une provision concernant la destruction de l'ancien magasin pour un montant de 96 000 €.

La dotation de l'exercice correspond à un complément de provision concernant la destruction de l'ancien magasin pour 36 000 €.

Biens pris en crédit-bail Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	864 809	22 861	841 948
Acomptes versés sur commandes	130 966	130 966	
Créances d'exploitation	1 325 684	1 325 684	
Créances diverses	423 843	423 843	
Charges constatées d'avance	142 217	142 217	
	2 887 519	2 045 571	841 948

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 940	1 940		
Emprunts bancaires (1)	14 355 396	1 984 990	7 233 591	5 136 816
Emprunts & dettes financières divers (2)	581 427	562 533		18 894
Avances, acompte reçus sur commandes	198 087	198 087		
Dettes d'exploitation	7 375 472	7 375 472		
Dettes diverses	161 230	161 230		
Produits constatés d'avance				
	22 673 551	10 284 251	7 233 591	5 155 710
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				1 925
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				2 583 834
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				1 886 455
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				562 533

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	24
- Employés	142

180

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2016.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 239 615, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement et de reconstitution de fonds de roulement.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 244 582 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisations corporelles	833	10 000
Dotation exceptionnelle sur mise au rebut	6 659	-
Cession immobilisations financières	7 622	-
Taxe sur les ventes de vidéogrammes	20 981	-
Contrôle URSSAF	45 218	-
Amendes et pénalités	2 012	-
	83 326	10 000

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	165 648
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	221 333
	<u>386 981</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe fiscal est composé seulement de la société SORADIS suite à la dissolution de sa filiale CHINON BRICOLAGE.

La charge d'intégration fiscale se décompose ainsi :

- Déneutralisation de l'abandon de créance	29 766
--	--------

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	818 867
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-162 656
	<u>656 211</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	285 387
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	285 099

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, promesse d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 14 355 396 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	4 078 301	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	1 500 000	1 500 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 3 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 33.23 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ

340 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Reprise prov. sur immobilisations financières	-	7 622
Charges exceptionnelles	-	7 622

Société établissant des comptes consolidés

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

SO.RA.DIS
Société par actions simplifiée au capital de 320 142,94 euros
Siège social : ZAC Le blanc Carroi - 50 rue Georges Guynemer - 37500 CHINON
319 531 034 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 30 MARS 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 389 229,15 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 389 229,15 euros

A titre de dividendes 603 000,00 euros

Soit 201 euros par action

Le solde 786 229,15 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 8 979 567,59 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 601 794 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 206 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
AGO du 16/11/2012	300 000 €	3 000	299 400 €	600 €
30/09/2013	501 000 €	3 000	499 998 €	1 002 €
30/09/2014	501 000 €	3 000	499 998 €	1 002 €
30/09/2015	501 000 €	3 000	499 998 €	1 002 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mars 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Michel JALU

